

BUDGET PARTICIPATIF

VOTE DU 18 AU 23 NOVEMBRE

www.lanester.bzh

Quel merveilleux projet
allez-vous choisir ?



Vote

En ligne
du 18 au 23
novembre

À l'Hôtel de Ville
samedi 23
novembre
de 9h à 12h

Résultats

mardi 26
novembre
18h, Quai 9



Lanester
Lannarstêr



La démocratie participative brille à Lanester

La Ville de Lanester a lancé pour la quatrième année consécutive son budget participatif.

Parce qu'être acteur de sa ville, c'est aussi s'impliquer dans l'orientation et l'utilisation de l'argent public. Une enveloppe de 100 000 € est affectée aux projets proposés et décidés par les Lanestériens.

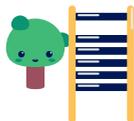
Un exercice concret de démocratie directe, ressourçant et enthousiasmant aux avantages variés :

- ✦ **Permettre** à chacun de s'impliquer
- ✦ **Répondre** aux besoins des usagers et habitants
- ✦ **Montrer** comment fonctionne le budget municipal
- ✦ **Rendre** la démocratie toujours plus participative

La magie participative en chiffres clés

- ✦ 100 000 € soit 2,5 % du budget d'investissement de la Ville de Lanester.
- ✦ Les Lanestériens ont proposé 91 projets.
- ✦ 10 projets ont été retenus lors du Forum des projets du 29 juin 2019.
- ✦ Parmi les 8 projets soumis au vote, à vous de choisir vos 3 projets préférés !

Les 3 projets lauréats de l'édition 2018



Sport et aventure au Parc du Plessis
45 000 €
inauguré le 29 novembre 2019



Terre vivante chez l'Ane Ester
20 000 €
inauguré le 19 mars 2019



À vos vélos, prêts ? Roulez !
30 000 €
inauguré le 11 septembre 2019

COMMENT VOTER ?



En ligne
du 18 au 23 novembre sur
www.lanester.bzh

OU



À l'Hôtel de Ville
le samedi 23 novembre
de 9h à 12h

Les règles du vote

- ✓ Habiter Lanester et avoir plus de 9 ans
- ✓ 1 seul vote par personne
- ✓ Règlement complet du budget participatif sur www.lanester.bzh



N°1 = 3 points
N°2 = 2 points
N°3 = 1 point

1 vote = 3 choix
je priorise
mes 3 projets préférés

Annonce des résultats

Mardi 26 novembre 2019

18h à Quai 9

Lors de la réunion publique sur le budget



Les projets qui récolteront le plus de votes seront réalisés en 2020.

Auprès de mon arbre...)



©Anna Kamnova

Lieux :

Ti Penher, les écoles, l'espace Mandela et le Parc du Plessis

Aujourd'hui, la présence d'arbres dans une ville est considérée comme un facteur de bien-être et d'épanouissement par de plus en plus de citoyens. Ces arbres sont une richesse inestimable qui contribue à améliorer la qualité de vie en milieu urbain. En plus de leurs indéniables vertus écologiques, ces arbres sont aussi bons pour notre santé physique et mentale et contribuent à notre confort, notre sécurité et notre vie sociale. Leur utilité n'est plus à démontrer mais leur fonction nourricière est encore peu développée. Alors, pommiers, poiriers ou cerisiers plantés dans la ville, offerts à la gourmandise des Lanestériens ? Pourquoi pas ?

Le projet consiste à planter 100 arbres dans des lieux identifiés, soit parce que certains sont malades et ont besoin d'être remplacés, soit pour embellir certains espaces de la ville avec des arbres de collection, ou encore offrir leur ombrage aux écoliers. La plantation d'un verger urbain à Ti Penher permettra à chacun de cueillir ou ramasser les fruits des arbres.

OBJECTIFS

Favoriser les écosystèmes et l'alimentation humaine

Lutter contre le changement climatique

Rendre la ville comestible

Investir dans une énergie respectueuse de l'environnement

Profiter d'une énergie durable qui n'épuise pas nos ressources naturelles

Valoriser les jardins partagés

Renforcer l'entraide existante

Proposé par
Jeanne, Juliette et Laurence

Coût estimé
30 000 €

Coût estimé
75 000 €

Proposé par
Association "La Clé des Champs"

Soleil vert à Kerfrehour



Lieu :

Jardins partagés de Kerfrehour

Aujourd'hui, les jardins partagés de Kerfrehour sont un petit oasis de verdure situé au centre du quartier. Ils sont conçus, construits et cultivés collectivement par les habitants (du quartier et d'au-delà) qui mettent au cœur de leurs projets le respect de l'environnement et les énergies renouvelables.

Le projet consiste à construire un nouvel atelier de bricolage pour les jardiniers afin de stocker le matériel, préparer les semis et construire du mobilier extérieur pour le quartier. Sur le toit de l'atelier, des panneaux photovoltaïques seront posés afin d'alimenter en électricité les batteries des équipements portatifs et la pompe des bacs enterrés de récupération d'eau. Divers aménagements viendront agrémenter le lieu (bancs, éclairage, recharge de téléphone portable) afin que tout un chacun puisse profiter de ces jardins.

OBJECTIFS



Jouons tous ensemble



Lieu :
Parc du Plessis

Aujourd'hui, les aires de jeux sur Lanester ne permettent pas aux enfants en situation de handicap de profiter de ces jeux. Or ils veulent s'amuser comme tous les enfants, avec tous les enfants.

Le projet consiste à créer une aire de jeux inclusive qui offre le plaisir de jouer et permet le partage du jeu, même si l'autre est différent. Trois jeux pourront être installés au Parc du Plessis : une balançoire adaptée, un lit balancelle ou encore une station musicale. Les enfants porteurs de handicap pourront pratiquer les mêmes activités que leurs camarades, avec eux.

OBJECTIFS

Permettre l'égalité d'accès aux jeux pour tous les enfants

Créer un espace de jeux adaptés et accessibles pour les enfants en situation de handicap

Créer un lieu du "vivre ensemble"

Coût estimé
30 000 €

Proposé par
Conseil municipal des enfants

Chemin de roulement submersible



Lieu :
Blavet, centre nautique de Saint-Guénaël

Aujourd'hui, les rives du Blavet s'envasent de 2 à 3 cm par an et l'accès à l'eau est ardu après la mi-marée descendante. Les utilisateurs du site de Saint-Guénaël subissent des conditions difficiles pour mettre à l'eau leur embarcation : présence de vase, risque de glissade...

Le projet consiste à réaliser et à installer un chemin submersible aussi léger que possible mais résistant grâce à des matériaux adaptés. Il reposera sur la vasière sans s'y enfoncer. Après validation des études techniques et environnementales, ce chemin permettra aux différentes embarcations – annexes, petits voiliers, kayaks... mais aussi aux bateaux de sauvetage – d'accéder au Blavet sans difficulté à toute heure de la journée.

OBJECTIFS

Permettre l'accès à l'eau quelle que soit la marée

Sécuriser l'accès à l'eau

Coût estimé
40 000 €

Proposé par
Foyer Laïque de Lanester-Voile et Association Nautique de Saint-Guénaël

On sème pour l'avenir



© Seanvan Tonder

Lieu :

Jardins partagés de Bellevue

Aujourd'hui, 75% des espèces végétales comestibles ont disparu. En moins d'un siècle, la biodiversité s'est appauvrie en raison du système "engrais-pesticides" qui impose partout un nombre restreint de variétés. Chaque terroir nécessite pourtant sa variété adaptée au sol et au milieu environnant. Dans le contexte de climat dérégulé, il est essentiel d'avoir des semences pouvant s'adapter aux nouvelles conditions climatiques.

Le projet consiste à réaliser et à installer une serre pépinière dans les jardins partagés de Bellevue de façon à constituer une grainothèque, proposant des semences traditionnelles locales, gratuites et accessibles à tous. La serre, sous la forme atypique d'un dôme géodésique, les bacs et les tables de culture seront réalisés par des acteurs locaux associatifs ou institutionnels.

OBJECTIFS

Produire de la nourriture saine de façon écoresponsable

Aller vers une autonomie semencière

Coût estimé
20 000 €

Proposé par
Association "Bellevue sur le jardin"



Des passages piétons lumineux



© Behzad Chaffarizadeh

Lieu :

Avenue Billoux, rues Marcel Sembat et Colonel Fabien

Aujourd'hui, les accidents impliquant des piétons représentent encore 15% de la mortalité sur les routes. Une situation d'autant plus affligeante qu'elle concerne en priorité les personnes les plus vulnérables, les jeunes se rendant à l'école et les personnes âgées. C'est encore pire l'hiver où la lumière du soleil décroît.

Le projet consiste à installer un passage piéton du futur qui intègre des détecteurs de mouvement. Lorsqu'on s'approchera de la chaussée, des bandes LED s'allumeront, remplaçant ainsi les traditionnelles bandes blanches. Deux autres aménagements, sous forme de bornes LED, dessineront un marquage lumineux traversant le long des passages piétons. Ces délimitations visuelles ainsi créées au sol par les dalles ou les bornes permettront d'éveiller l'attention des automobilistes et les inciteront à ralentir.

OBJECTIFS

Sécuriser et mieux respecter les passages piétons

Repérer les piétons de loin

Coût estimé
30 000 €

Proposé par
Fatiha



À bicyclette...



Lieu :
Avenue
Mitterrand

Aujourd'hui, l'avenue Mitterrand est un des axes majeurs de Lanester. Entrée de ville, voie structurante, elle est très fréquentée par les voitures et les camions. Mais la densité du trafic et la vitesse de circulation des véhicules motorisés peuvent mettre en danger les cyclistes.

Le projet consiste à créer un aménagement spécifique pour les cyclistes sur l'un des côtés de l'avenue. Séparée de la chaussée générale, cette piste cyclable sera exclusivement réservée aux cyclistes. De 3 mètres de large et de 550 mètres de long, cet aménagement sera agrémenté de quelques arbres. Les entrées et sorties de la piste cyclable feront l'objet d'une attention particulière.

OBJECTIFS

✦ **Se promener**, circuler à vélo en sécurité

✦ **Favoriser** les déplacements à vélo

Un poumon vert à Lanester



Lieu :
Jardin de la rue
de la Libération

Aujourd'hui, "le jardin de Keraliguen", seul poumon vert de la moitié nord de la commune, est un lieu bien fréquenté par les riverains qui apprécient cet îlot de verdure et de fraîcheur urbain. Mais ce patrimoine naturel de qualité a besoin d'être préservé et valorisé.

Le projet consiste à revaloriser, réhabiliter et aménager le jardin urbain de Keraliguen dans le respect de la nature et de l'environnement. Ce jardin sera un véritable espace de détente et de récréation. Les Lanestériens pourront s'y promener, se rencontrer, échanger et tisser des liens. Quelques aménagements peu coûteux seront à prévoir : des bancs, des tables de pique-nique, une petite aire de jeux. Outre la préservation des arbres existants, la plantation d'espèces mellifères et à baies pourront nourrir les oiseaux et les promeneurs. L'installation de nichoirs et d'abris à insectes contribuera à préserver la biodiversité.

OBJECTIFS

✦ **Protéger** et valoriser notre cadre de vie

✦ **Conserver** et préserver les espaces verts dans le respect de l'environnement

✦ **Favoriser** le lien social et les rencontres

Proposé par
Ellyn

€ Coût estimé
100 000 €

Proposé par
**Collectif des habitants
du quartier de Keraliguen**

€ Coût estimé
35 000 €

Budget Participatif



CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

Mardi 26 novembre 2019

- 18h à Quai 9 -